



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 8 novembre 2016 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2016
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Taxe professionnelle communale 2017 (délibération)
5. Indemnités aux Maire, Adjoints et Conseillers municipaux (délibération)
6. Approbation du budget de fonctionnement annuel et du taux des centimes additionnels pour 2017 (délibération)
7. Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 200'000.- destiné à la restauration extérieure du temple protestant de Genthod (délibération)
8. Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises de CHF 341'700.- (délibération)
9. Ouverture d'un crédit d'investissement destiné au réaménagement de la place de jeux du Mail Lullin de CHF 420'000.- (délibération)
10. Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples de CHF 42'815.- (délibération)
11. Propositions de la Mairie
12. Propositions individuelles et questions
13. Divers
14. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 21 octobre 2016

Elisabeth Stalder
Présidente du Conseil municipal

